

Lévesque, Claudette

De: Viel Ninon [NViel@GazMetro.com]
Envoyé: 5 septembre 2013 16:18
À: Dubois, Véronique; Simard, Andrée
Cc: Beauvais Mélanie
Objet: RE: Erreur taux, Conditions de service et Tarif
Pièces jointes: Conditions de service et tarif_FR_05sept2013.docx; Conditions de service et tarif_ANG_05sept2013.docx

Bonjour Me Dubois,

Tel que convenu, vous trouverez la version française et anglaise du document.

Meilleures salutations,

Ninon Viel
Adjointe juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Tél. 514 598-3746 Téléc. 514 598-3839



.....
Pensez à l'environnement, évitez d'imprimer inutilement

De : Beauvais Mélanie
Envoyé : 5 septembre 2013 16:09
À : 'Dubois, Véronique'; 'Simard, Andrée'
Cc : Viel Ninon
Objet : RE: Erreur taux, Conditions de service et Tarif

GREFFE

05 SEP. 2013

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Bonjour Me Dubois,

Effectivement, merci de l'avoir porté à mon attention.

Puisque je suis sur mon départ, Ninon Viel vous transmettra le tout dans quelques instants.

Merci

Mélanie Beauvais
Coordonnatrice affaires juridiques
Vice-présidence exécutive
finances et affaires corporatives
Tél. 514 598-3138 Téléc. 514 598-3839



.....
Faites bonne impression et imprimez seulement au besoin!

De : Dubois, Véronique [mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca]
Envoyé : 5 septembre 2013 16:02
À : Beauvais Mélanie; Simard, Andrée

Cc : Giner, Sophie
Objet : RE: Erreur taux, Conditions de service et Tarif

Bonjour Mélanie,
Il manque le texte auquel fait référence la lettre de Me Sigouin-Plasse...

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie et
Directrice des communications
Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca



Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont joints peuvent contenir de l'information confidentielle. Ils sont transmis exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance, les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont joints.

De : Beauvais Mélanie [<mailto:Mbeauvais@GazMetro.com>]
Envoyé : jeudi 5 septembre 2013 15:55
À : Dubois, Véronique; Simard, Andrée
Objet : Erreur taux, Conditions de service et Tarif

Bonjour,

Nous vous prions de prendre connaissance de la correspondance ci-jointe.

Meilleures salutations,

Mélanie Beauvais
Coordonnatrice affaires juridiques
Vice-présidence exécutive
finances et affaires corporatives
Tél. 514 598-3138 Téléc. 514 598-3839



.....
Faites bonne impression et imprimez seulement au besoin!

Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR COURRIEL

Le 5 septembre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2012, Phase 2
Notre dossier : 312-00530
Dossier Régie : R-3809-2012

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2013-115 portant sur l'approbation des *Conditions de service et Tarif*.

Suivant cette décision, Gaz Métro a procédé à l'impression des *Conditions de service et Tarif*. Or, Gaz Métro a récemment constaté une erreur au texte des pièces B-0448 et B-0449 (Gaz Métro-17, Documents 1 et 2) approuvé par la Régie. En effet, ces pièces contiennent une erreur à l'article 13.1.2.1.1 au niveau du taux relatif au prix de base du transport pour la zone Nord. Tel qu'il appert des données apparaissant à la pièce B-0441, Gaz Métro-15, Document 4 (ligne 17, colonne 4), une erreur de saisie s'est produite lors de la confection des pièces et le taux pour la zone Nord aurait dû être de 7,643 ¢/m³ plutôt que 7,618 ¢/m³.

Gaz Métro a donc pris l'initiative de procéder à la correction du texte des versions française et anglaise des *Conditions de service et Tarif*. Nous joignons une copie de ces textes à la présente. À moins d'avis contraire la vie en bleu

de la Régie, nous comprenons que cette dernière procédera au remplacement des versions électroniques rendues disponibles par le biais de son site internet.

Quant à la correction des versions papier des *Conditions de service et Tarif* déjà imprimées, Gaz Métro verra, à moins d'avis contraire de la Régie d'ici la fin de la présente semaine, à leur apposer des autocollants afin de corriger ladite erreur de taux.

En terminant, Gaz Métro souligne que bien que cette erreur de taux se soit retrouvée dans le texte des *Conditions de service et Tarif*, celle-ci n'a pas affectée la facturation transmise aux clients depuis le 1^{er} août 2013 puisque le bon taux a été utilisé à cette fin.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb